

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3354 - JEUDI 25 OCTOBRE 2018

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

On a du mal à expliquer les déboires
des élèves de Nganga-Édouard

Dans le cadre d'une caravane destinée à sensibiliser les élèves aux antivaleurs, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a entrepris, hier, de sillonner quelques établissements d'enseignement secondaire de Brazzaville.

Au lycée technique commercial 1er-mai où elle est passée plus tôt, des désagréments ont été constatés parmi quelques élèves qui ont invoqué des maux de tête et un rougissement d'yeux. Le plus incompréhensible s'est produit ensuite au lycée Nganga-Édouard où des scènes d'hystérie collective ont secoué des dizaines d'élèves vite transférés au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville pour des soins. Aucun d'eux n'a succombé à ces malaises mais la tension était vive chez les parents, venus nombreux s'enquérir de la situation de leurs enfants. Les médecins eux-mêmes sont restés dubitatifs. Mais il est difficile d'imaginer la ministre poursuivre aujourd'hui sa ronde qui était prévue pour durer deux jours.

Page 5



Des policiers venus sécuriser l'établissement scolaire Nganga-Édouard

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un réseau de fraudeurs démantelé
à Brazzaville

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et les services de la gendarmerie nationale sont parvenus à débusquer un réseau de pirates des lignes téléphoniques opérant dans la capitale

congolaise. « La gendarmerie nous a promis que tout individu impliqué sera mis hors d'état de nuire. Elle s'assurera qu'il soit pénalisé de manière proportionnelle aux préjudices causés au secteur des

communications électroniques au Congo », a signifié le directeur des Affaires juridiques et internationales de l'ARPCE, Jean Célestin Endoké.

Page 3

DÉVELOPPEMENT

Les Nations unies et le Congo
vont renforcer leur partenariat

Les agences de l'ONU comptent raffermir leurs liens de coopération avec le gouvernement congolais afin de lui permettre de relever les défis en matière de développement socioéconomique.

« Le gouvernement et le système des Nations unies vont renforcer leur partenariat pour permettre au prochain cadre de coopération de servir de levier pour l'atteinte des Objectifs de développement durable », a indiqué le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, à l'occasion de la célébration du 73^e anniversaire de l'ONU.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a exprimé la volonté des autorités congolaises d'œuvrer main dans la main avec les instances onusiennes. Page 3



Exécution d'un geste pour la paix

HYDROCARBURES

« De bonnes nouvelles » pour
le champ pétrolier Moho-Nord

Page 16

ÉLIMINATOIRES CAN 2019

Valdo Candido : « Nous
n'avons pas droit à l'erreur
contre la RDC »

Les chances de qualification des Diables rouges à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) Cameroun 2019 passent par leurs victoires lors des deux derniers matchs comptant pour les 5^e et 6^e journées des éliminatoires. Conscient de la tâche qui l'incombe, le sélectionneur de l'équipe nationale, Valdo Candido, au cours d'une conférence de presse animée hier, a estimé que le match le plus déterminant était celui du 18 novembre à domicile face aux Léopards de la RDC. Page 16



Le sélectionneur Valdo Candido / DR.

Éditorial
Médias

Page 2

EDITORIAL

Médias

Nous en avons la preuve très concrète sous nos yeux à tout instant : loin, bien loin de s'affaiblir en raison du fabuleux développement des nouvelles technologies de la communication et de l'explosion planétaire des réseaux sociaux qui en résulte, l'information, la vraie information que réunissent et diffusent les médias grands ou petits, s'avère de plus en plus nécessaire dans la conduite des affaires humaines. Parce qu'elle cerne, souvent avec précision, les réalités quotidiennes, parce qu'elle est régie par des règles éthiques qui ne laissent guère de place au mensonge, parce qu'elle est recueillie puis mise en forme par de véritables professionnels, elle s'impose comme l'un des principaux ressorts du système démocratique dans lequel nous vivons.

Certes, la presse sous ses différentes formes n'est pas exempte de défauts, chez nous comme partout ailleurs dans le monde ; mais plus le temps passe et plus son influence grandit dans les sociétés humaines, contrairement aux apparences car elle permet à chacun de mieux cerner les événements du temps présent. Se diversifiant à un rythme rapide grâce aux moyens que l'électronique met à sa disposition, elle est en mesure, aujourd'hui, de répondre aux attentes de tous ceux et de toutes celles qui veulent s'informer sur les réalités du nouveau monde dans lequel ils entrent à grands pas. Nous en apportons nous-mêmes la preuve puisque nos journaux, grâce à leur version numérique, sont accessibles comme notre web-tv sur les cinq continents.

Tout n'étant pas toujours parfait dans le meilleur des mondes, les mutations évoquées ici soulèvent bien évidemment de nombreux problèmes auxquels les journalistes doivent maintenant réfléchir sérieusement et collectivement. D'où l'importance des Assises nationales de la presse qui débutent ce matin à Brazzaville et qui rassemblent le monde très divers des médias congolais dans le but de débattre librement, ouvertement, sur les questions que les hommes et les femmes de presse devront résoudre dans le proche avenir s'ils veulent continuer à remplir correctement la mission qui leur est dévolue.

N'anticipons pas sur les idées et les projets qui surgiront de ce grand rassemblement mais disons, sans l'ombre d'un doute, que celui-ci aura à coup sûr des effets positifs sur l'évolution de notre jeune nation.

Les Dépêches de Brazzaville

LE VIVRE-ENSEMBLE

L'Association désir d'unité s'approprie l'appel de la francophonie

Par la voix de son président, Jean De Dieu Kourissa, l'organisation a réagi favorablement, le 23 octobre à Brazzaville, à l'invite de la francophonie lancée lors de son dernier sommet tenu à Erevan, en Arménie, réitérant la nécessité, pour les Etats membres de cette organisation, de consolider la cohabitation harmonieuse entre individus.

Dans sa déclaration, Jean De Dieu Kourissa qui milite au niveau national pour le vivre-ensemble a saisi cette opportunité afin de rappeler à l'ensemble des Etats membres de la francophonie l'impérieuse nécessité de cultiver davantage l'esprit de cohésion et d'unité, principale identité du « Vivre-ensemble ».

Développant le concept, le président de l'Association désir d'unité (ADU) classe le vivre-ensemble en trois catégories. Le député de Poto-Poto 1 définit en premier lieu le vivre-ensemble comme étant l'exigence du nationalisme et de la citoyenneté.

« La nation, le nationalisme et le patriotisme sont autant d'avenues de la citoyenneté de qualité. Le vivre-ensemble nous rend sensible à l'évolution de la citoyenneté des privilégiés et donc pour aborder le primat au privilège d'être citoyen. C'est dire que la volonté de vivre-ensemble doit être validée par la culture de l'unité et de la diversité », a



Jean De Dieu Kourissa

« Autant le Congo est un et indivisible, autant les Congolais sont "un" et multiples. Le repli sur soi contre lequel l'ADU lutte âprement tout comme la xénophobie, est un danger rampant qui mine la République dans son unité et sa multiplicité »

indiqué Jean De Dieu Kourissa. Le président de l'ADU définit aussi le vivre-ensemble comme étant une fraternité, un attachement.

Il signifie, selon lui, que tous les francophones du monde veulent vivre dans la solidarité et dans l'amitié, comme des frères pour un lendemain meilleur, plus radieux et harmonieux car au cœur du vivre-ensemble, a-t-il ajouté, il n'y a pas de haine, de rancœurs, de conflits et de frontières.

Argumentant son propos, Jean De Dieu Kourissa a renchéri que la culture du vivre-ensemble voudrait que les peuples se rassemblent dans une éternelle espérance en l'avenir car tous les hommes se rassemblent dans l'égalité de droits.

Adaptant le concept au niveau national, le président de l'ADU a indiqué que la vie en cohésion renforce la volonté participative des citoyens et développe la prise de conscience, la reconnaissance

de la diversité ainsi que l'unité dans la diversité et vice-versa.

« Autant le Congo est un et indivisible, autant les Congolais sont "un" et multiples. Le repli sur soi contre lequel l'ADU lutte âprement tout comme la xénophobie, est un danger rampant qui mine la République dans son unité et sa multiplicité », a-t-il poursuivi.

Concluant son propos, le leader de l'ADU a fait savoir que pour réussir cette noble et exaltante tâche de construction d'un vrai vivre-ensemble au cœur de la francophonie, ses membres doivent continuer de promouvoir la volonté de bien vivre en communauté au sein de cet espace et de participer au développement de l'Afrique ainsi que d'autres pays francophones.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIX ET DÉVELOPPEMENT

L'ONU demande au monde de relever les défis

Une fois de plus, l'appel du secrétaire général des Nations unies a été réitéré à Brazzaville, le 24 octobre, lors d'une cérémonie marquant le 73^e anniversaire de cette organisation.

persévérance trouvent leur reflet dans le contexte de la République du Congo. « Il s'agit des défis liés à l'atteinte des objectifs de déve-

enjeu majeur pour ce pays du bassin du Congo, le coordonnateur résident du système des Nations a apprécié le leadership du Congo « qui prend des initiatives pour préserver ce deuxième poumon de la planète ». Anthony Ohemeng-Boamah a assuré : « Il en est ainsi du lancement du fonds bleu qui crée des synergies avec les actions du fonds vert lancé au niveau mondial. L'accompagnement du système des Nations unies se fera sans relâche », a assuré Anthony Ohemeng-Boamah.

Sur les questions liées à la sécurité, il a salué l'accord de paix de Kinkala signé en décembre 2017 pour la pacification du département du Pool. Toutefois, il est impérieux, a-t-il estimé, de « poursuivre les efforts de désarmement, la démobilisation et la réintégration des milliers d'ex-combattants suivant les normes internationalement reconnues ».

Même si beaucoup reste à faire à l'échelle de la planète, le gouvernement du Congo, représenté par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a, de son côté, souligné des succès remportés par l'ONU depuis sa création, notamment dans le domaine de la paix, des droits de l'Homme et du développement. « La confiance en la gouvernance mondiale est fragilisée par les conflits armés, le terrorisme aveugle, l'extrémisme violent, les changements climatiques, la famine et des maladies de toutes sortes. L'ordre mondial est presque chaotique. Les principes démocratiques sont pris en otage et le multilatéralisme menacé.

Face à ce tableau peu élogieux, l'ONU doit pleinement jouer son rôle de leadership sur tous les fronts, en soutenant le système multilatéral réformé, redynamisé et renforcé », a déclaré le ministre de l'Intérieur. Depuis la fondation de l'ONU, a-t-il rappelé, le monde a profondément changé certes, « Cependant, la paix et la sécurité ne règnent pas partout ».

Pour y parvenir, Raymond Zéphirin Mboulou a appelé à redoubler d'effort « afin de bâtir un monde plus juste, pacifique, prospère, un monde plus souvent ouvert sur la diversité et la tolérance réciproque afin de raviver les valeurs portées par les pairs fondateurs de notre organisation », a-t-il poursuivi, ajoutant : « Il nous faut œuvrer pour l'instauration d'un monde international fondé sur le respect mutuel, la compréhension et la conciliation. Le gouvernement congolais plaide sans équivoque en faveur du multilatéralisme. » En outre, il a remercié tous les partenaires pour « leur engagement et leur abnégation en faveur d'un monde plus juste, épris de paix et de justice ». À la fin de la cérémonie, tout le monde a été invité à exécuter un geste de convivialité pour la paix. Signalons que la journée des Nations unies commémore l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies en 1945. Avec la ratification de ce document fondateur par la majorité de ses signataires, y compris par les membres permanents du Conseil de sécurité, les Nations unies ont officiellement pris naissance.

Yvette Reine Nzaba



Une vue des invités/Adiac

Dans la salle archicomble du ministère des Affaires étrangères, la célébration de la journée des Nations unies a été marquée par la projection d'un film documentaire intitulé «Le système des Nations unies accompagne le Congo, retraçant la coopération entre le Congo et les agences onusiennes, à travers des initiatives diverses.

Dans son message lu par le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté tous ceux qui œuvrent pour les Nations unies « à ne jamais baisser les bras » dans les efforts qu'ils déploient pour relever les défis auxquels le monde est confronté. En dépit des aléas et des obstacles ainsi que des inégalités croissantes, le secrétaire général de l'ONU pense

que « le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine est une condition indispensable à la paix ». Il a, en outre, mis l'accent sur la volonté de l'organisation de mettre en œuvre l'action contre le réchauffement climatique, de lutter pour les droits de l'homme et la vie pacifique dont tout le monde mérite de profiter. « En cette Journée des Nations unies, réaffirmons notre engagement à rétablir la confiance, à sauver notre planète, à ne laisser personne de côté, à défendre la dignité de chacun et de tous en tant que Nations unies », a lancé Antonio Guterres.

Mettre fin aux inégalités...

Pour le coordonnateur résident du système des Nations unies, les défis pour lesquels le secrétaire général interpelle le monde à maintenir la

« l'objectif de développement durable », a indiqué Anthony Ohemeng-Boamah, relevant le fait qu'en dépit de tous les efforts engagés par le gouvernement congolais et ses partenaires pour lutter contre la pauvreté, les inégalités demeurent. « Des franges de la population congolaise sont encore en marge du processus de développement. Il en est ainsi de la population autochtone et rurale, des personnes handicapées, des réfugiés et des déplacés internes. Le gouvernement et le système des Nations unies vont renforcer leur partenariat pour permettre au prochain cadre de coopération de servir de levier pour l'atteinte des objectifs de développement durable », a-t-il déclaré.

Parlant des changements climatiques qui, selon lui, constituent un

COOPÉRATION

La Fédération mondiale de la jeunesse démocratique échange avec Pierre Ngolo

Conduite par le membre du comité central du Front de libération du Mozambique, secrétaire chargé des relations extérieures au département de la coopération et du développement, Milton Denon Tholecy Valente, la délégation est venue faire le point au secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo, des conclusions arrêtées au dernier sommet tenu au Zimbabwe, en septembre dernier, et aussi solliciter l'accord du Congo pour abriter la prochaine rencontre. La délégation a profité de cette visite pour remercier le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour son soutien aux pays d'Afrique australe pendant les luttes de libération nationale. Créée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Fédération a pour rôle de favoriser les liens entre les organisations des jeunes du monde.

Jean Jacques Koubemba

TÉLÉPHONIE MOBILE

Démantèlement d'un réseau frauduleux à Brazzaville

L'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce) et les services de la Gendarmerie nationale ont mis la main, le week-end dernier, sur d'opérateurs frauduleux opérant dans la ville capitale sous le spectre des appels internationaux entrants.

Deux hommes et deux femmes, tous de nationalité congolaise, sont dans le filet de la gendarmerie, pris en flagrant délit sur des opérations de la téléphonie prohibée par l'Arpce. Trois jours ont suffi aux spécialistes de l'autorité de régulation pour localiser le site des fraudeurs, installé à Nkombo, au nord de Brazzaville. Un Sim box de seize ports, un Modem ZTE et un autre Huawei de Congo Télécom, un stabilisateur, trois téléphones portables et un ordinateur portable, sont, entre autres, les outils saisis par la gendarmerie.

« Grâce à nos appareils, nous faisons une veille minutieuse sur l'ensemble du trafic téléphonique, sur le territoire national. Ces équipements pour lesquels le régulateur investit des moyens colossaux nous permettent de détecter, de manière précise, la localisation d'un réseau frauduleux », a souligné, le 24 octobre,



Marc Sakala devant la presse à l'Arpce

Marc Sakala, directeur des Réseaux et services de communication électroniques par intérim de l'Arpce qui a fait le point sur l'opération.

Ces opérations frauduleuses ont plusieurs conséquences sur l'écosystème du marché de la téléphonie mobile. Si les victimes immédiates sont les opérateurs, ce genre de fraude, a souligné Marc Sakala, impose des manques à gagner qui se chiffrent en millions de francs CFA. D'après ses explications, une minute d'appel international revient à 170 francs alors qu'il arrive que ces fraudeurs totalisent jusqu'à des milliers de minutes d'appels. Un vrai pactole qui plombe le business de la téléphonie mobile classique déjà évincé par les nouveaux systèmes de communications électroniques. La démarche empruntée par les

merie poursuivent les investigations afin d'interpeller toutes les personnes impliquées dans cette affaire. « La gendarmerie nous a promis que tout individu impliqué sera mis hors d'état de nuire. Elle s'assurera qu'il soit pénalisé de manière proportionnelle aux préjudices causés au secteur des communications électroniques au Congo », a précisé Jean Célestin Endoké, directeur des Affaires juridiques et internationales de l'Arpce. Les opérations de démantèlement rentrent dans le cadre des missions ordinaires du régulateur qui sont, entre autres, de protéger et garantir à la fois les intérêts de l'Etat, des usagers et des opérateurs. Ce énième démantèlement à Brazzaville intervient juste quelques semaines après celui d'un autre réseau frauduleux à Pointe-Noire, constitué d'étrangers dont un sujet ukrainien.

Pour l'Arpce, la résurgence des réseaux téléphoniques frauduleux relance la nécessité de l'identification au préalable de tout acquéreur de carte SIM par les vendeurs et revendeurs des opérateurs de téléphonie mobile. « Vingt et une cartes SIM de l'opérateur MTN, activées mais non identifiées, ont été trouvées auprès de ces fraudeurs », a affirmé Dorcia Koundoula.

Quentin Loubou

VIE DES INSTITUTIONS

Les sages disponibles pour assumer leurs nouvelles missions constitutionnelles

Dans un message de remerciements adressé au président de la République, le 23 octobre, le Haut conseil national des sages du Congo a, entre autres, salué la confirmation de son président et ses membres au sein du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles.

Par décret 2018-305 du 9 août 2018, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a nommé le président du Haut conseil national des sages du Congo, Jean Marie Ewengué, comme secrétaire permanent du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles. Outre le président, les membres du bureau exécutif national du Haut conseil national des sages du Congo et les présidents départementaux des sages ont été retenus comme membres de droit.

« Cette élévation du Haut conseil national des sages



Les membres du Haut conseil national des sages du Congo, réunis sous la direction de Jean Marie Ewengué/Adiac

du Congo confirme le rôle et la place des sages, dans les institutions constitutionnelles de la Nouvelle République, particulièrement à travers le Conseil consultatif des sages et des notabilités tradition-

nelles voué à émettre des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'Etat, aussi faire au gouvernement des suggestions pouvant contribuer à une gestion politique solidaire », a

déclaré Jean Marie Ewengué qui a lu le message. Les sages du Congo ont, par ailleurs, exprimé au chef de l'Etat leur profonde gratitude et lui ont rassuré de leur disponibilité à assumer leurs nou-

velles missions constitutionnelles. Notons que le Haut conseil national des sages du Congo avait été créé en assemblée générale constitutive en octobre 2012.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CARAVANE DE LA JEUNESSE

La campagne laisse un goût amer

Les élèves du lycée et collège Nganga-Édouard ainsi que ceux du lycée Chaminade, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, ont passé une sale journée du 24 octobre.

Dans le but de lutter contre les antivaleurs en milieux scolaires, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a lancé hier une caravane. Parti du lycée technique commercial 1er-mai, le convoi s'est poursuivi au lycée Chaminade en passant par Pierre-Savorgnan-de Brazza et Nganga-Édouard. Si au niveau de 1er-mai l'on a signalé quelques petits soucis chez les élèves, on a cependant échappé au pire au lycée et CEG Nganga-Édouard ainsi qu'au lycée Chaminade. « Nous étions tous dans les salles, on est venu nous faire sortir en disant qu'il y a un ministre qui devait venir. Dès qu'elle a commencé son discours, une fille est tombée et ainsi de suite après son départ. Il n'y a pas eu de blessés d'autant plus que les élèves tombaient tous en transe. Nous qui étions-là avons senti une mauvaise présence. Beaucoup d'ambulances sont arrivées et nous avons même cassé les vitres d'une d'entre elles », a expliqué un élève du lycée Nganga-Édouard.

Aucun décès à signaler

Cette caravane de la jeunesse dont le but était de sensibiliser, éduquer et conscientiser les jeunes, en cette période où l'on parle des violences en milieux



Une vue du CHU/Adiac

scolaires, a laissé un goût amer. L'on parle de plus de quarante élèves évanouis et admis aux services du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville. « Aux environs de 11 h, le CHU a reçu progressivement les élèves de Nganga-Édouard, collège et lycée. Quarante-deux élèves à ces heures-là ont été reçus, en majorité de jeunes filles, arrivés sous un tableau d'hystérie. Ils ont été pris en charge par les services des urgences. Pour mieux les gérer, on les a placés

au centre des maladies infectieuses qui avait de la disponibilité en termes d'espace. Ce qui a permis aux équipes de travailler efficacement », a indiqué le directeur général du CHU, Jérémie Mouyokani.

Il a, par ailleurs, assuré que la moitié de ces enfants était déjà répartie en mi-journée. Cependant, il restait encore certains dont un élève qui s'est retrouvé avec une jambe fracturée. « Il y a encore des élèves qui sont pris en charge. Il n'y a pas eu de décès,

nous allons faire le point avec les équipes médicales », a conclu le directeur général.

Une journée agitée au CHU

L'arrivée des élèves évanouis au CHU a été un véritable calvaire pour les usagers et gardes malades. En effet, les entrées ont été hermétiquement fermées et sécurisées par les éléments de la police qui n'ont pas hésité, parfois, à recourir au gaz lacrymogène pour disperser les élèves qui voulaient

bien voir clair sur la situation de leurs condisciples. La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, y est restée longtemps pour s'enquérir de la situation. L'on signale également la présence des directeurs de cabinet des ministres de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, et de la Jeunesse et de l'éducation civique, Matthieu Mouloungui.

Les Dépêches de Brazzaville

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

L'ONG Santé vie initie une campagne de soins gratuits

L'opération a démarré le 24 octobre, au Centre de santé intégré Foyer social, dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, en collaboration avec l'Association des jeunes maliens du Congo.

Lancée par le député de Poto-Poto 3, Ferréol Gassackys, la campagne de soins gratuits, première du genre, s'adresse aux personnes de tous âges. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès gratuitement aux soins. « Jusqu'à samedi prochain, la population va avoir droit aux soins en termes de diabétologie, d'électrocardiogramme, des échographies, de glycémie, de tension et de consultations pour diverses maladies. Je pense que c'est un bien pour elle », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Quoi de plus naturel que d'apporter notre contribution, notre soutien à ce genre d'initiative. Poto-Poto, c'est un arrondissement cosmopolite et qui doit mieux illustrer le mieux vivre ensemble. C'est pourquoi, l'Association des jeunes maliens du Congo a répondu avec enthousiasme à ce rendez-vous ». Une des bénéficiaires de la campagne gratuite des soins a déclaré : « Je suis venue me faire examiner pour voir si je ne suis pas malade. Au final, tout s'est bien passé. Je remercie le président de cette ONG et l'Association des jeunes maliens du Congo, pour avoir initié cette opération, surtout que se pose très souvent un problème d'argent. En effet, les soins coûtent très cher chez nous, ici, au Congo ».

Notons que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de l'ONG Santé vie que dirige Kleiz Ebata. En fin de semaine, un documentaire sera projeté au siège du député sur les avortements en milieu jeune.

Guillaume Ondzé

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Huit affaires en examen

La deuxième session extraordinaire de l'Assemblée locale a été ouverte par son président et maire de la ville, Christian Roger Okemba, le 24 octobre.

Au total, huit affaires dont cinq liées aux questions des finances municipales et une seule au volet socio-culturel seront examinées au cours de cette session extraordinaire, a expliqué le premier secrétaire du conseil, Emma Clesh Atipo Ngapi, dans son mot de présentation de la session.

Le premier secrétaire a indiqué que ces affaires sont le projet de délibération portant règlement du budget supplémentaire de la commune de Brazzaville exercice 2017; le projet de délibération portant examen et adoption du budget supplémentaire de la commune de Brazzaville 2018; le projet de délibération fixant les taux de location des bureaux, salles de réunions, restaurants et de stockage inclus dans l'immeuble dit « Tours jumelles de Brazzaville », sis avenue Amilcar-Cabral, au centre-ville.

Au cours de ces travaux, les conseillers examineront également le projet de délibération portant débaptisation en Place Youri-Alexeievitch-Gagarine de l'espace dit Centre culturelle Russe, également sur l'avenue Amilcar-Cabral.

Quant au volet socio-culturel, a poursuivi Emma Clesh Atipo Ngapi, le débat portera sur le projet de délibé-

ration portant approbation de l'accord de partenariat entre la commune de Brazzaville et la mutuelle de santé



Une vue des conseillers./Adiac

Terre des rois.

Le président du conseil, Christian Roger Okemba, a annoncé les actions futures qui nécessitent, selon lui, une cohésion entre les membres du bureau. Il a invité les conseillers à plus de responsabilité et à la réflexion car, a-t-il dit, ils ont la mission de rendre la ville capitale plus accueillante et attractive sur le plan touristique et environnemental, en vue d'améliorer les conditions de bien-être de la population. « Dans cette action commune

de dialogue social, nous sommes appelés, de manière permanente et commune, à nous imposer afin que nous remportions chaque année les effets attendus par les citoyens », a fait savoir le maire.

Christian Roger Okemba a, par ail-

leurs, émis le souhait aux conseillers de relever le défi pour le développement durable et la modernisation de la ville soumise aux problèmes d'érosions, à la malnutrition, la vie chère et aux problèmes économiques aggravés par la crise financière, etc.

Notons que parmi les actions menées, le maire de Brazzaville a cité le cimetière moderne à Kintélé, la construction des toilettes publiques et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

GUINÉE

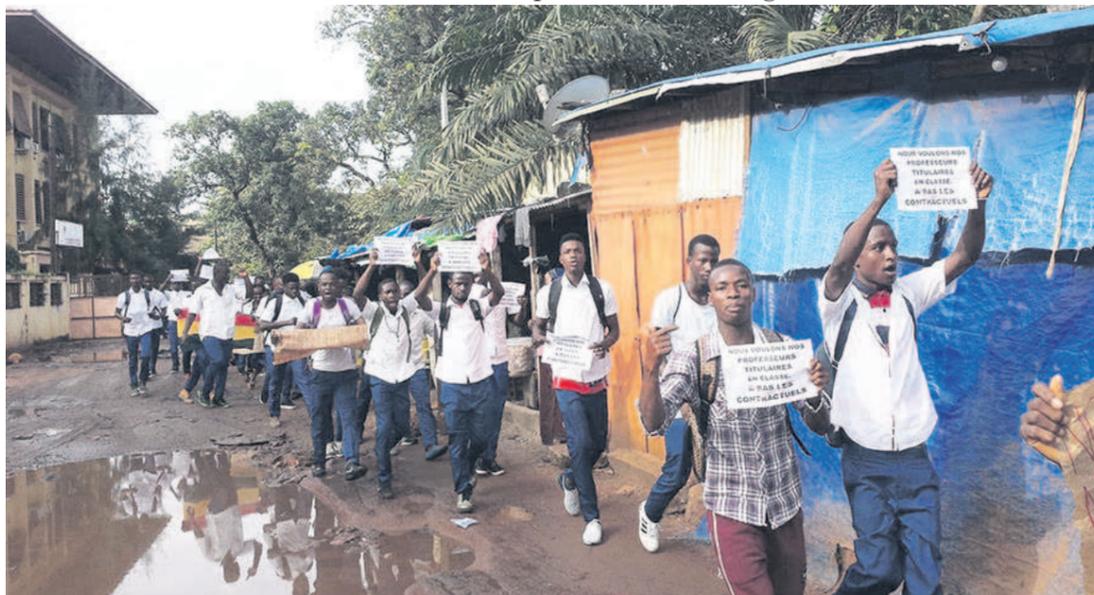
Les élèves réclament le retour des enseignants titulaires

Des centaines d'apprenants sont descendus, le 22 octobre, dans les rues de Conakry, capitale guinéenne, pour réclamer le retour de leurs professeurs et maîtres titulaires dans les salles de classe, a-t-on constaté dans plusieurs endroits de la ville.

Scandant des slogans hostiles, les élèves en colère réclamaient les enseignants titulaires devant les enseignants contractuels que l'État a déployés pour combler le vide provoqué par la grève des enseignants guinéens depuis l'ouverture des écoles.

Depuis le 3 octobre, date retenue pour la reprise des cours dans les écoles du pays, le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée, dirigé par Aboubacar Soumah, a lancé un mouvement de grève illimitée pour réclamer un meilleur traitement salarial pour tous les enseignants en situation de classe, avec la fixation du barème à huit millions de francs guinéens (869 dollars américains), comme salaire de base. Le Premier ministre, Kassory Fofana, n'a pas accepté sous prétexte que le gouvernement a déjà réalisé une augmentation des salaires à hauteur de 40% en 2017 pour tous les enseignants.

Face à ce bras de fer, le gouvernement a ainsi décidé de recruter et de déployer des enseignants contractuels dans



Le débrayage de ces élèves se déroule sans incident et les forces l'ordre essayaient de convaincre les manifestants de rentrer à la maison. (DR)

les écoles afin de combler le vide laissé par les professeurs

en classe, surtout pour les examens », a confié un élève gréviste du lycée Donka, dans

« Les enseignants contractuels ne sont pas à la hauteur en classe, surtout pour les examens »

titulaires en grève. Les élèves récusent en réclamant le retour

de la commune de Dixinn. Pour l'élève A.D. Camara, en classe de terminale science so-

cial (13^e année), l'absence des professeurs titulaires risque de provoquer une perturbation dans la maîtrise des programmes scolaires.



« Si les négociations ne parviennent pas à faire revenir les formateurs titulaires dans les classes, les élèves risquent de rater l'essentiel des cours préétablis dans les programmes de formation annuelle », a expliqué A.D. Camara, avant de souhaiter un dénouement heureux de la grève des enseignants.

Par ailleurs, dans un communiqué du Premier ministre publié

le 22 octobre, le gouvernement guinéen a tenté de rassurer les parents, les élèves et les enseignants que « des dispositions en termes de sécurisation des concessions scolaires et de mobilisation des enseignants ont été prises pour assurer l'effectivité des cours ».

Il a réitéré une fois de plus son « appel aux parents, aux élèves et aux enseignants encore réticents, pour une reprise effective des cours dès le lundi 22 octobre », tout en exhortant la communauté éducative à œuvrer à ses côtés pour sensibiliser chacun des acteurs afin que l'avenir des enfants ne soit pas compromis par une année blanche.

« Le gouvernement met en garde tout fauteur de troubles appréhendé aux alentours des écoles, qu'il devra répondre de ses actes devant la justice », a indiqué le Premier ministre dans le communiqué.

Pour ce faire, il a invité les inspecteurs régionaux, les directeurs préfectoraux et communaux de l'éducation ainsi que les directeurs d'école et chefs d'établissement publics et privés à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer aux enfants leur droit à l'éducation dans la quiétude.

LIBERIA

Réouverture d'une enquête sur le viol de filles par les membres d'une ONG américaine

Le responsable de l'ONG More Than Me est accusé de viols en série sur des filles dont il s'occupait dans le pays.

L'affaire qui date de 2013 a été révélée par un site d'investigation américain. Le magazine américain «Time» fait des révélations sur le scandale des abus sexuels en série à Monrovia, en reprenant l'enquête menée par le site d'investigation «ProPublica» qui met en cause l'ONG américaine More Than Me. Fondée en 2008, elle s'était donné pour mission de sauver les filles des rues, les plus exposées à l'exploitation sexuelle. Son action se concentre principalement dans le bidonville de West Point à Monrovia, la capitale libérienne. Les filles les plus vulnérables étaient repérées par le cofondateur de l'ONG, le Libérien Macintosh Johnson, pour être scolarisées. Malheureusement, l'école était devenue un lieu de châtiement, où plusieurs filles vont être abusées sexuellement par celui qui était censé les protéger.

Macintosh Johnson sera dénoncé par certaines de ses victimes. Son procès sera ouvert en 2015. Dix filles témoigneront de leurs viols alors qu'elles n'avaient que dix ans, sans qu'elles soient prises au sérieux. Le procédé sera suspendu. En 2016, on apprendra le décès de l'agresseur présumé, des suites du sida, dont il aurait contaminé ses victimes. Un journaliste, Finlay Young du «ProPublica», qui a vécu à Monrovia à la même période, relate l'affaire et dénonce le silence, voire même les dissimulations, de l'Américaine Katie Meyler et de son ONG, poussant à une nouvelle enquête judiciaire. Pour la première fois, l'ONG américaine va reconnaître les viols sur les filles dont elle avait la charge. More Than Me a présenté ses excuses et s'est engagée à proposer des tests de dépistage du sida aux filles de l'école. Le gouvernement libérien qui « prend très au sérieux les agressions sexuelles » vient d'ouvrir une nouvelle enquête. More Than Me a créé dix-neuf écoles au Liberia qui ont accueilli quelque quatre mille élèves.

Noël Ndong

BURUNDI

Le FNL demande la révision du procès de feu le président Melchior Ndadaye

Les cérémonies de commémoration du 25^e anniversaire de l'assassinat, le 21 octobre 1993, du président Melchior Ndadaye, ont eu lieu le 22 octobre, cette date étant tombée un dimanche cette année.



Feu le président Melchior Ndadaye

Le parti FNL (Forces nationales de libération) de Jacques Bigirimana, qui qualifie de mascarade le procès des assassins et commanditaires du meurtre du président, en a profité pour demander un nouveau procès plus crédible. « Le FNL, constatant (...) que les gouvernements Ntibantunganya, Buyoya et Ndayizeye ne sont pas parvenus à organiser un procès

crédible, pour des raisons qui leur sont propres, demande au gouvernement actuel de rectifier (le tir) et de rouvrir ce procès », a déclaré le président du FNL, Jacques Bigirimana. Il a ajouté que son parti se réservait le droit de se porter partie civile tout en comptant sur la non prescription en la matière, un tel crime ne pouvant rester impuni, a-t-il dit.

Il a lancé à cet effet un appel à toute personne qui pourrait fournir de nouveaux éléments ou témoignages inédits de se manifester afin de contribuer au triomphe de la vérité sur ce dossier.

Le président du FNL a indiqué que cette demande de révision du procès n'avait aucune visée politique, affirmant que le procès ayant eu lieu sous les régimes des présidents Sylvestre Ntibantunganya, Pierre Buyoya et Domitien Ndayizeye, « avait été organisé dans un contexte qui ne pouvait pas garantir un procès crédible ».

Pour Jacques Bigirimana, « ce que le haut commandement de l'armée a fait au président de la République (Melchior Ndadaye, ndlr) constitue une très haute trahison qui ne saurait être imputée aux simples exécutants que sont les pauvres soldats présentés comme les putschistes par la justice de l'époque, manifestement aux ordres des mêmes putschistes ».

Xinhua

CENTRAFRIQUE

Cinq groupes armés de l'ouest signent un accord de paix

Le document a été signé, le 21 octobre, dans la ville de Kouï (extrême nord-ouest), afin de favoriser la libre circulation des personnes et des biens, a appris Xinhua hier de source locale.

D'après la source, les groupes armés signataires sont les deux tendances de RJ (Révolution-Justice), l'un d'Armél Sayo Ningatloum et l'autre de Raymond Bélanga, les 3R (Retour, réclamation et réhabilitation) de Mahamat Abbas Sidiki, le groupe antibalaka de Marcel Ndalé et le Front démocratique du peuple centrafricain d'Abdoulaye Miskine.

Cette même source a indiqué que ces groupes avaient pris conscience des méfaits des violences causées sur la population de la préfecture de l'Ouham Pendé, violences qui ont également affecté les structures sécuritaires, sociales, économiques et humanitaires.

Interrogé hier sur ce document, Yaya Adamou Daouda, sultan-maire de Kouï, a exprimé un certain scepticisme, attendant de voir ses dispositions appliquées dans les faits.

Il a toutefois admis qu'une accalmie avait actuellement lieu dans la région, même si les fonctionnaires et agents de l'Etat affectés dans cette partie du pays hésitaient encore à regagner leur poste à cause des exactions dont sont responsables les différents groupes armés.

CÔTE D'IVOIRE

329,47 millions d'euros pour la mobilité urbaine à Abidjan

Le nouveau prêt accordé par la Banque africaine de développement (BAD) permettra de boucler le projet d'amélioration de la mobilité urbaine dans la capitale économique du pays.

« Ce 16 octobre 2018, la Banque africaine de développement a donné son feu vert à un nouveau prêt de 329,47 millions d'euros, réitérant ainsi son soutien au projet », indique une note d'information de l'institution panafricaine parvenue le 24 octobre à Xinhua.

Un premier prêt de 237,52 millions d'euros avait été approuvé par la BAD en décembre 2016 pour financer les travaux du quatrième pont d'Abidjan, lancés en juillet.

« Ce prêt complémentaire va permettre de transformer 88 km de voies menacées de saturation en autoroutes urbaines et, ainsi, de doubler la capacité d'écoulement du trafic », précise la note d'information. Le gouvernement ivoirien a initié un vaste programme intégré de développement urbain, évalué à sept cent soixante-dix millions d'euros, qui met l'accent sur les infrastructures de transport et vise à améliorer les conditions de vie des Abidjanais, la compétitivité des activités économiques urbaines, la promotion du développement industriel, la planification et la gestion urbaines, l'hygiène, la salubrité publique et la qualité de l'air. La BAD a décidé d'apporter une assistance financière de cinq cent soixante-sept millions d'euros, soit 74 % du coût total du projet.

Le projet concerne également la réhabilitation des feux tricolores de quatre-vingt-dix carrefours et l'installation d'un système intelligent de contrôle du trafic.

En outre, grâce à ce financement de la BAD, quelque trois mille femmes vont être dotées d'équipements pour développer une activité génératrice de revenus, sans compter la construction de quatre centres multifonctionnels et la réhabilitation d'infrastructures de commerce.

Il s'agit d'« un projet intégré qui va permettre à la population la plus défavorisée de Yopougon et de Songon à l'ouest, d'Abobo et d'Anyama au nord, qui affiche des taux de pauvreté de 40 à 70%, d'accéder à moindre coût aux zones pourvoyeuses d'emplois », selon Marie-Laure Akin-Olugbade, directrice générale de la BAD pour l'Afrique de l'ouest, citée par la note d'information. L'agglomération du district d'Abidjan abrite 5,4 millions d'habitants, soit 42% de la population urbaine de la Côte d'Ivoire, et constitue le principal pôle économique du pays.

Les Occidentaux dénoncent à l'ONU le rôle joué par la Russie

A trois semaines du renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies dans le pays (Minusca), de vives tensions ont opposé, le 23 octobre, lors d'une réunion du Conseil de sécurité, les pays qui soutiennent la primauté de l'Initiative africaine de paix et ceux favorables à la médiation russe.

« Il est fondamental d'éviter les initiatives parallèles sources de confusion et de veiller à la bonne coordination de tous les partenaires de la RCA, en soutien de l'initiative africaine. C'est une condition du succès », a insisté l'ambassadeur français, François Delattre. « Il faut travailler collectivement à une solution politique en Centrafrique et œuvrer de bonne foi », a, quant à lui, déclaré le représentant adjoint américain.

Les débats ont achoppé sur le sujet, poussant les Européens à réaffirmer leur position, selon laquelle, la Russie ne devrait pas étendre son influence en Centrafrique. Pour ce faire,

armés ne court-circuitent les efforts déjà entrepris », a défendu l'International Crisis Group.

En septembre dernier, lors d'une conférence de presse en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, avait déjà averti que son pays ne souhaite « aucune alternative » à l'initiative de paix menée par l'Union africaine à Bangui. Le chef de la diplomatie française avait lancé cette mise en garde d'autant que Moscou tente depuis quelque temps d'initier un processus concurrent avec celui de l'organisation continentale.

« Il n'y a aucune alternative ni souhaitable ni susceptible de réussir (...). L'initiative de paix portée par l'Union africaine pose le seul cadre crédible et approuvé par l'ensemble de la communauté internationale à une sortie de crise durable (...). Celle-ci passe par le désarmement des groupes armés et la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire »

ils ont plaidé pour le renforcement des structures de l'Etat et la primauté de l'Initiative africaine de paix. « La Russie doit pouvoir y participer pour éviter que le dialogue qu'elle a déjà engagé avec les groupes

« Il n'y a aucune alternative ni souhaitable ni susceptible de réussir (...). L'initiative de paix portée par l'Union africaine pose le seul cadre crédible et approuvé par l'ensemble de la communauté in-

ternationale à une sortie de crise durable (...). Celle-ci passe par le désarmement des groupes armés et la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire », avait déclaré Jean-Yves Le Drian.

D'après des sources concordantes, la Russie est de plus en plus présente diplomatiquement et militairement, ainsi que « par mercenaires interposés » en Centrafrique. A ce jour, plus personne n'ignore qu'outre l'appui à l'armée, Moscou s'est ingéré dans la complexe médiation avec les groupes armés qui contrôlent la majorité du territoire, organisant, fin août, une rencontre à Khartoum, au Soudan, entre différents groupes en parallèle de la médiation officielle menée par l'organisation panafricaine. Pourtant, les dirigeants du pays ont déclaré soutenir la médiation de l'Union africaine qui tente, depuis juillet 2017, de faire asseoir autour de la table de négociations les groupes armés et les autorités gouvernementales.

Les mêmes sources sus-évoquées relèvent que cinq officiers militaires et cent soixante-dix instructeurs civils russes étaient arrivés à Bangui, où ils ont aidé au redéploiement de soldats centrafricains hors de la capitale. Loin de s'arrêter là, la Russie a livré des armes à l'armée nationale après avoir obtenu une exemption à l'embargo des Nations unies, précise-t-on. Notons que la situation sécuritaire reste très fragile en Centrafrique en raison des violences perpétrées par des groupes armés rivaux.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

GUINÉE

Des violences politiques font un mort à Conakry

Les agitations survenues le 23 octobre, dans la capitale, ont également occasionné plusieurs blessés avec des dégâts matériels importants, a-t-on appris hier de source médicale.

Selon les parents de Mamadou Samba Diallo, jeune victime de 18 ans et plombier de profession, il a été touché tard dans la journée par des balles au carrefour de Cosa (en banlieue de Conakry). Interrogé par la presse locale, Dr Taibata de la clinique priée « Dogomet », située à Cosa, a confirmé le dépôt du corps au niveau de sa structure de santé avant d'ajouter qu'après les constats faits, il a ordonné le dépôt du corps à la morgue de Ignance Denn.

Le chef de file de l'opposition guinéenne, Cellou Dalein Diallo, a accusé, dans une déclaration publique, le pouvoir de vouloir le

liquider physiquement avec un tir direct sur sa voiture de commandement lors de la marche politique.

Face aux accusations de l'opposition, le directeur régional de la police de Conakry, Boubacar Kassé, a rappelé que les forces de sécurité condamnent et rejettent les accusations portées à leur encontre par voie de presse, tout en demandant l'ouverture d'une enquête à cet effet.

Il a déploré du fait que malgré la notification d'interdiction de la marche, l'opposition républicaine a drainé ses militants et sympathisants sur la voie publique.

Pour Boubacar Kassé, les services de sécurité, « respectueux de la loi » sur le maintien d'ordre, des droits de l'homme, du droit international humanitaire ne sauraient outrepasser ces principes. Toutefois des individus auteurs de troubles à l'ordre public ont été interpellés, arrêtés et seront traduits devant les tribunaux de première instance de Conakry, a dit le directeur régional de la police.

Pour sa part, le procureur général de la Cour d'appel de Conakry, Mamady Diawara, a ordonné l'ouverture d'une enquête afin de situer les responsabilités éventuelles sur les dérapages intervenus lors de la marche interdite de l'opposition.

Xinhua

MATIÈRES PREMIÈRES

La consommation mondiale devrait doubler d'ici à 2060

La consommation mondiale des matières premières devrait atteindre 167 milliards de tonnes en 2060 contre 90 milliards aujourd'hui, selon une étude publiée le 22 octobre par l'Organisation pour le développement et la coopération économiques (OCDE).

Le rapport, intitulé « Perspectives mondiales des ressources matérielles à l'horizon 2060 », souligne que la consommation des matières premières à l'échelle de la planète représenterait, dans une quarantaine d'années, l'équivalent de 45 kilogrammes par jour et par personne. La population de la planète se hissant à 10 milliards de personnes et le revenu moyen par habitant s'élevant, à l'échelle mondiale, pour rejoindre celui de l'OCDE aujourd'hui (40 000 USD). Fait

notable : le rapport de l'OCDE table également sur une « stabilisation de la demande en Chine et dans les autres économies émergentes, le boom des infrastructures y touchant à sa fin ».

La hausse de la consommation devrait soutenir « l'expansion de l'économie mondiale et l'élévation des niveaux de vie ». Mais l'extraction et l'usage des matières premières exerceront une « pression sans égale » sur l'environnement. « Si aucune action concrète

n'est prise pour relever ces défis, l'accroissement de l'extraction et du traitement de matières premières telles que la biomasse, les combustibles fossiles, les métaux et les minerais non métalliques, viendra aggraver la pollution de l'air, de l'eau et des sols, et concourir notablement au changement climatique », préviennent les auteurs de l'étude. Et d'ajouter : « La diminution progressive des activités manufacturières au profit des activités de services et l'amélioration permanente de l'efficacité de l'industrie, qui limitent la consommation de ressources par unité de PIB, ne l'empêcheront pas ».

Présenté au Forum mondial sur l'économie circulaire, à Yokohama (Japon), par Masamichi Kono, secrétaire général adjoint de l'OCDE, l'aperçu du rapport indique que c'est l'utilisation de minéraux, notamment de matériaux de

construction et de métaux, qui augmentera le plus, en particulier dans les économies en développement en forte croissance. Le secteur du recyclage,

que les effets sont importants dans les domaines comme l'acidification, la pollution de l'air et de l'eau, le changement climatique, la demande d'énergie,

« La diminution progressive des activités manufacturières au profit des activités de services et l'amélioration permanente de l'efficacité de l'industrie, qui limitent la consommation de ressources par unité de PIB, ne l'empêcheront pas ».

qui représente aujourd'hui un dixième du poids du secteur minier dans le PIB, devrait gagner en compétitivité et se développer, mais il continuera de peser beaucoup moins lourd que les activités d'extraction de matières premières, indique le document.

Il ressort de l'analyse présentée dans le rapport au sujet de l'impact sur l'environnement mondial de l'extraction et de la production de sept métaux (fer, aluminium, cuivre, zinc, plomb, nickel et manganèse) et de matériaux de construction (béton, sable et graviers),

la santé humaine et la toxicité de l'eau et des sols. D'après les estimations, l'extraction et la combustion de combustibles fossiles et la production de fer, d'acier et de matériaux de construction sont d'ores et déjà responsables d'une grande partie de la pollution de l'air et des émissions de gaz à effet de serre. En l'absence de nouvelles mesures de réduction, l'ensemble des émissions imputables à la gestion des matières passera, selon le rapport, de 28 à 50 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2060.

Josiane Mambou Loukoula

« Si aucune action concrète n'est prise pour relever ces défis, l'accroissement de l'extraction et du traitement de matières premières telles que la biomasse, les combustibles fossiles, les métaux et les minerais non métalliques, viendra aggraver la pollution de l'air, de l'eau et des sols, et concourir notablement au changement climatique »

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

MEURTRE DE JAMAL KHASHOGGI

La pression internationale ne cesse de s'accroître sur Ryad

Trois semaines après le forfait contre le journaliste, Donald Trump a dénoncé, le 24 octobre, l'opération de dissimulation des Saoudiens, alors que son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, a appelé, un jour plus tôt, à punir « toutes les personnes impliquées, des exécutants aux commanditaires », sans cependant citer nommément le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, dit « MBS ».

Non satisfait des explications du gouvernement saoudien, le chef de la Maison-Blanche a vivement critiqué l'opération et les États-Unis ont engagé la révocation des visas des Saoudiens impliqués. Donald Trump a affirmé que le prince héritier, avec qui il a dit avoir échangé le 22 octobre, lui avait assuré ne pas être impliqué dans le meurtre du journaliste. « Il a fermement dit qu'il n'avait rien à voir avec cela, c'était à un niveau inférieur », a-t-il déclaré lors d'une réunion avec des chefs militaires.

L'annulation des visas, première décision concrète annoncée par Washington à l'encontre de son allié de longue date, vise vingt et une personnes qui se voient révoquer leur visa ou interdit d'en demander un, a précisé Heather Nauert, la porte-parole du département d'État. « Ces sanctions ne seront pas le dernier mot des États-Unis sur ce dossier », a averti le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo.

Âgé de 59 ans, Jamal Khashoggi, un éditorialiste qui collaborait avec le « Washington Post », a été tué le 2 octobre dans le consulat de son pays, à Istanbul, où il s'était rendu pour obtenir des documents administratifs en vue de son mariage.

Après avoir nié la mort du journaliste, le gouvernement

saoudien a avancé plusieurs versions contradictoires, évoquant notamment une « rixe » ayant mal tourné. Ryad soutient désormais que le journaliste a été tué au cours d'une opération « non autorisée » dont MBS n'était pas informé.

Malgré cela, Donald Trump ne croit pas à la version saoudienne. « Je veux d'abord connaître les faits », a-t-il confié à la presse, avant de dénoncer l'opération elle-même mais aussi, de façon plus surprenante, la manière dont elle a ensuite été dissimulée. « Ils avaient un très mauvais projet à l'origine, il a été très mal exécuté et l'opération de dissimulation a été l'une des pires de l'histoire des opérations de dissimulation », a-t-il déclaré depuis le Bureau ovale. Le meurtre et sa dissimulation sont, d'après lui, « un fiasco total ».

Restant évasif sur d'éventuelles décisions à venir, le locataire de la Maison-Blanche a pris soin de souligner combien Ryad était un « excellent allié » de Washington depuis des décennies et a rappelé que le royaume sunnite était « l'un des principaux investisseurs aux États-Unis ». Donald Trump a précisé devoir rencontrer, le 24 octobre, des responsables s'étant rendus sur place. La présentation des événements faite par Ryad a été accueillie avec un



Jamal Khashoggi

immense scepticism à travers le monde. « Les explications fournies laissent de nombreuses questions sans réponse », ont ainsi jugé les ministres des Affaires étrangères du G7.

Dans un discours le 23 octobre, Recep Tayyip Erdogan s'est efforcé de donner des détails sur les préparatifs des tueurs afin d'accréditer la thèse d'une opération soigneusement préparée. Il a ainsi dit que les agents saoudiens avaient effectué des repérages dans une forêt près d'Istanbul et dans une ville du nord-ouest de la Turquie avant le meurtre, suggérant qu'ils cherchaient un lieu où cacher le corps.

En outre, le circuit de vidéosurveillance du consulat avait été « désactivé » le matin du

meurtre, a poursuivi le président turc, confirmant des informations publiées ces derniers jours par les médias de son pays.

Recep Tayyip Erdogan n'a cependant mentionné, à aucun moment, les éventuels enregistrements audio ou vidéo dont la presse et certains responsables turcs font état depuis le début de l'enquête. Le président turc, dont le pays entretient des relations complexes avec l'Arabie saoudite, un rival diplomatique mais aussi un important partenaire économique, a paru soucieux d'épargner le roi Salmane, se disant « confiant » dans le fait que ce dernier coopérerait avec la Turquie dans l'enquête.

Pour Soner Cagaptay, chercheur au Washington insti-

tute of near east policy, Recep Tayyip Erdogan « ne veut pas d'une rupture avec le roi saoudien » et entend « donner une chance supplémentaire aux efforts » de médiation de Washington.

L'intervention du président turc a eu lieu quelques heures après l'ouverture à Ryad d'un forum international sur l'investissement, marqué par des désistements en cascade de dirigeants étrangers et chefs d'entreprise, dans la tourmente de l'affaire Khashoggi. À la veille de ce forum, le prince ben Salmane a reçu à Ryad le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, en tournée dans la région mais qui a renoncé à participer à la conférence après le meurtre du journaliste.

Nestor N'Gampoula et l'AFP



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

TRANSPORT AÉRIEN

L'avion ATR 72-500 d'Afrijet desservira les pays de la Cémac

L'administrateur général de la compagnie Marc Gaffajoli a assuré, le 24 octobre, à Libreville, devant les ambassadeurs et hommes d'affaires, sa volonté de desservir les pays de la sous-région, après l'entrée dans leur flotte du nouvel appareil.

La mise en service de l'avion ATR 72-500 rehausse à cinq le nombre d'avions de la compagnie aérienne Afrijet. Pour le Congo, trois fréquences sont prévues sur la ville de Brazzaville et deux sur Pointe-Noire. La compagnie Afrijet entend une démarche pour développer sa collaboration avec les partenaires économiques locaux de toutes les villes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), à travers son programme de fidélisation. « Les cinq avions que compte Afrijet dont l'ATR 72-500 qui compte soixante-huit sièges couvriront, à partir de sa base de Libreville, l'ensemble de ses destinations régionales. Depuis 2014, la compagnie aérienne a misé, dans le cadre de son développement, sur le turbopro-



Le directeur Afrique de la société ATR, Cynthia Koleckar et l'administrateur général de la compagnie aérienne Afrijet, Marc Gaffajoli (Adiac pulseur de conception franco-italienne », a indiqué Marc

Gaffajoli. En Afrique, Afrijet poursuit depuis 2014 son développement afin de mieux servir l'ensemble de ses clients, notamment les délégations d'État, ministérielles, sociétés privées et hommes d'affaires avec les impératifs sécurité et convivialité. La compagnie a affirmé avoir

investi cinq cents millions pour l'installation d'une nouvelle cabine, la gamme de sièges, l'enracinement des compétences dont la formation de seize navigants gabonais. Au terme d'une visite guidée de l'appareil ATR 72-500, l'ambassadeur du Congo au Gabon, Pierre Nzila, s'est félicité,

pour sa part, de l'amélioration du confort.

Le directeur Afrique de la société ATR, Cynthia Koleckar, qui a été appuyé par l'administrateur général de la compagnie aérienne Afrijet, Marc Gaffajoli, a assuré que l'avion ATR 72-500 permet d'améliorer la connectivité entre les centres urbains du golfe de Guinée. « Écologique et moins polluant, le lancement de ce cinquième avion s'inscrit parfaitement dans la politique environnementale nationale du Gabon vert », a expliqué Marc Gaffajoli. Par ailleurs, le directeur Afrique de la société ATR s'est réjoui du succès économique d'Afrijet qui, selon lui, « démontre ainsi la pertinence de leurs avions pour le continent ». Signalons que la compagnie aérienne Afrijet emploie deux cent cinquante professionnels et a pour objectif de transporter deux cent mille passagers cette année en cours. Elle dispose de ses propres terminaux privés à Libreville et Port-Gentil.

Fortuné Ibara

« Écologique et moins polluant, le lancement de ce cinquième avion s'inscrit parfaitement dans la politique environnementale nationale du Gabon vert »,

NÉCROLOGIE

Les enfants Morlende ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, le général de division Jean Jacques Morlende Ayangningat, survenu le 15 octobre 2018, à 18h30 à Paris (France) des suites d'une longue maladie.



La veillée mortuaire se tient au n° 4, rue Tsiémé, Nkombo (vers le marché). La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Moussala Angelya Samira, je désire être appelé désormais Ibara Angelya Samira. Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



ASSOCIATION UNION DES FEMMES ARTISTES DU CONGO
PRÉSENTE

festival tuSeo

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL DU RIRE DE BRAZZAVILLE
17^{ème} édition

SPECTACLES ||| ATELIERS ||| RENCONTRES ||| GAGS

25 > 27

OCTOBRE 2018
BRAZZAVILLE-CONGO
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
19H00

MEDDY JOHNSON (MAROC) | LA JAGUAR PREMIER (BURKINA FASO)
HENRY-DAVID COHEN (FRANCE) | ROSEMARY OMORGBE (NIGERIA) | ABELLE BOWALA (RDC)
YANN KOKO (GABON) | KARTSYM (TCHAD) | THÉRÈSE N'DAYE (GUINÉE CONAKRY)
WEILFAR KAYA (CONGO) | JUSTE PARFAIT MENIDIO (CONGO) | FORTUNÉ BATEZA (CONGO)
TITUS KOSMAS (CONGO) | CERVEAU MAGIQUE (CONGO), DUO BORIS THALES (CONGO)
ET TUSEO FAMILY STAND UP...

For toutes infos : tuseo004@yahoo.fr || +242 05 304 92 21 / +242 06 644 88 01

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO | TVSMONDE | mossibet'ké | HEBKID | ARTS & CULTURE | Les Cou rageux

ENVIRONNEMENT

Le Comité de suivi de la facilité Adapt'Action en atelier de validation des documents

Ouvert la semaine dernière par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, cet atelier a été l'occasion pour ce comité de valider les documents devant répondre pleinement aux intérêts du Congo en général et de sa population en particulier.

Quatre mois après la signature du protocole d'entente entre le Congo, l'Agence française de développement et expertise France dans le cadre de la facilité Adapt'Action, les parties concernées se sont plongées dans la phase de mise en œuvre de ce projet au Congo d'un montant d'environ deux millions d'Euros. Ce projet permettra au Congo de renforcer sa résilience face aux changements climatiques et de mettre en œuvre de manière efficiente sa contribution déterminée au niveau national à travers l'élaboration du schéma directeur de gestion des inondations et de l'assainissement ; l'élaboration d'un plan d'action et d'investissement agricole ; l'élaboration d'un plan national d'action et d'investissement climat. En outre, le projet sera l'occasion de renforcer les mécanismes

de coordination du plan stratégique par la redynamisation des activités du comité national sur les changements climatiques qui sera très impliqué tout au long de sa réalisation. La ministre du Tourisme et de l'environnement a profité de l'occasion pour remercier l'Agence française de développement, qui a permis la mise en place et la réalisation du projet « Adapt'Action » qui donne l'opportunité au Congo d'avancer dans son engagement à lutter contre les changements climatiques qui menacent l'existence sur cette planète terre.

En effet, l'accord de Paris, issu de la COP21, représente pour toute la communauté internationale, un réel moment de prise de conscience face au danger d'un statu quo, susceptible de mener le monde à sa disparition, si les facteurs



La ministre du Tourisme et de l'environnement ouvrant le séminaire atelier sur Adapt'Action/Adiac

contribuant à la hausse de la température du globe ne sont pas maîtrisés. C'est en cela que les contributions déterminées au niveau national constituent une véritable opportunité pour le monde, s'il faut gagner le combat contre les changements climatiques, a indiqué la ministre.

Les effets néfastes des changements climatiques sont de plus en plus visibles à travers des phénomènes devenus extrêmes tels les tsunamis, les ouragans, les pluies dilu-

viennes qui occasionnent des inondations, des glissements de terrains et des érosions. Les images des villes dévastées et des populations anéanties dans les différentes parties du monde interpellent tout le monde.

Le Congo, a déclaré la ministre du Tourisme et de l'environnement, n'est malheureusement pas à l'abri de ces phénomènes, les érosions de Ngamakosso en sont une illustration. « Il s'agit donc pour nous non seulement de poursuivre nos

efforts dans le cadre de l'atténuation des gaz à effet de serre et notre pays fait beaucoup dans ce domaine mais aussi de nous adapter afin d'augmenter notre résilience face à ces phénomènes extrêmes. La facilité Adapt'Action mise en place par l'Agence française de développement vient à point nommé pour nous aider à mieux structurer notre réponse à côté d'autres initiatives telles que la Commission climat du Bassin du Congo. »

Bruno Okokana

DONATION

Lions clubs international à la rescousse des albinos

Le don de lunettes antisolaires offert le week-end dernier, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la vue.

La cérémonie de remise des lunettes de soleil aux albinos s'est déroulée en présence du

gouverneur du district 403B1, Pierre Klebert Ketchiozi, qui avait à ses côtés, l'actuel pré-

sident de région 25, Claude Comlan Dossou et la past gouverneur Aïssata Moussa. Le problème de vue est crucial et tout le monde a besoin de protéger sa vision contre la radiation solaire qui abime les

yeux. Les albinos en ont plus encore besoin, étant donné leur déficience en mélanine qui affaiblit la protection de leurs yeux. Ce problème étant récurrent chez eux, c'est dans ce contexte qu'à l'occasion

de la célébration de la Journée mondiale de la vue, l'ONG Lions clubs international, soucieuse de leur porter assistance, a accompli ce geste combien salvateur.

Plus d'une centaine d'albinos ont reçu les lunettes de soleil au cours de cette cérémonie qui a été suivie d'un dépistage des maladies oculaires fait par le Dr Ganga. L'opération a été menée en partenariat avec l'Association de la prévention de la vue. Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction de recevoir ces lunettes du Lions clubs international.

La remise de ce don intervient après celle des ouvrages offerts au complexe de Kintélé (Mille logements), une banlieue nord de Brazzaville, qui accueille les enfants des déplacés du 4 mars 2012 (la catastrophe des casernes de Mpila), ayant pour objectif d'alphabétiser les enfants. Notons que le district 403B1 a huit pays que sont l'Angola, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé et principe ainsi que le Tchad.



Les participants/Adiac

B.Ok.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2019 sous les feux de la critique

Évaluées à environ six milliards de dollars, les prévisions budgétaires soumises à l'examen de la chambre basse du parlement pour adoption connaissent une régression de l'ordre de 0,01% par rapport à leur niveau de l'exercice en cours.

Après avoir été avalisé au niveau du Conseil des ministres et déposé au bureau de l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances pour l'exercice 2019 est déjà sous les feux de la critique parlementaire. Les discussions en cours à la chambre basse du parlement remettent en cause la modicité de ce projet de budget présenté en équilibre en recettes et en dépenses à 10 352,3 milliards des francs congolais (FC), soit l'équivalent de 5,923 milliards dollars au taux de change moyen de 1 747,8 CDF le dollar. Ce qui, en clair, veut dire qu'il n'y a pas eu une nette progression par rapport aux chiffres de l'année en cours mais plutôt une régression de l'ordre de 0,01% par rapport à son niveau de 2018. Ce qu'a reconnu le Premier ministre, lors de la plénière du 23 octobre. Pour Bruno Tshibala, la régression constatée dans le projet de loi sous examen se justifie notamment par la baisse substantielle des recettes extérieures et celle des budgets annexes. Il a tablé sur une inflation moyenne évaluée à 12,4 % et un taux d'inflation en fin période de 11,2 %. Le taux de change moyen est fixé à 1747,8 FC le dollar et le taux de change fin période à 1790,3 FC. Le Premier ministre a indi-



qué que les recettes courantes accusent un accroissement de 25,6 % par rapport à leur niveau voté en 2018. Il a également parlé des recettes des douanes et accises situées à hauteur de 2 645 400 millions contre 2 550 300 millions en 2018. Soit un taux d'accroissement de 3,7 %.

Un budget en déphasage avec les promesses du gouvernement

Qu'à cela ne tienne. Pour nombre des députés, cela veut simplement dire qu'on tourne en rond avec les prévisions budgétaires qui ne réalisent

aucun bond susceptible de rassurer malgré l'embellie des cours des matières premières. En effet, certains élus du peuple n'ont pas manqué d'exprimer leur indignation face à la modicité du budget qui, d'après eux, ne cadre pas avec les promesses faites par le gouvernement, au lendemain de la promulgation du nouveau code minier essentiellement motivé par le besoin de renflouer les caisses de l'Etat en surfant notamment sur le relèvement du taux de la redevance minière. Bien plus, dans un contexte d'embellie caractérisé par la hausse des cours des matières

premières dont le cobalt et le cuivre pour lesquelles la République démocratique du Congo (RDC) est présentement au cœur des sollicitations en tant que pays ravitailleur, un budget de six milliards de dollars ne s'explique pas, ont fait savoir de nombreux députés. A cela s'ajoute la rente résultant de la multiplicité des impôts et taxes prélevés auprès de nombreux assujettis, personnes morales et physiques, qui emprunte des destinations incon-

formes. Une situation qui, d'après maints intervenants, confirme le coulage des recettes pu-

Des députés lors d'une assemblée plénière OK
bliques sur fond d'une corruption généralisée, un phénomène jamais éradiqué dans le circuit économique du pays à cause des dividendes qu'en tirent plusieurs officiels. Sans un recadrage en termes de volonté politique, le budget de la RDC restera toujours en deçà de son énorme potentiel économique, se convainquent de nombreux députés. En fin de compte, le Premier ministre a sollicité et obtenu de la plénière, un délai de quarante-huit heures pour répondre aux préoccupations des députés.

Alain Diasso

ASSISTANCE

Caritas-Mweka vient en aide aux familles retournées de Kakenge

L'apport de l'organisation à quatre cent trente ménages s'inscrit dans le cadre de la réponse humanitaire d'urgence financée par Caritas international Belgique (CI.be), à la suite des affrontements intercommunautaires autour de l'exploitation des terres arables et des forêts entre les tribus Kuba/Mpianga et Kete, survenus en janvier dernier dans le Territoire de Mweka, en province du Kasai.

Chaque ménage a reçu un kit en articles ménagers essentiels, composé notamment de deux casseroles, cinq pièces de tasse, cinq cuillères, une louche, un couteau de cuisine, un bidon de rigide de vingt litres, un seau de vingt litres, une bassine en plastique, une bâche de 4x5 m, une natte, deux couvertures, un savon de lessive, un petit seau de soins intimes de femmes, un paquet de slip, un wax pagne, un savon médical de toilette, un sac polypropylène, une houe, une binette, etc. Chaque famille bénéficiaire a également reçu une assistance en cash inconditionnelle selon sa taille. La distributon de ces biens a eu lieu dans la cour de la paroisse Christ-Roi de Kakenge, en présence du chef de poste d'encadrement administratif de Kakenge, Lambert Nkashama; des responsables à haut niveau de deux communautés jadis en conflit; ainsi que d'Emmanuelle Henderyckx et Willem Vervaeke, respectivement représentante de la CI.be en RDC et responsable du département RDC à la CI.be à Bruxelles.

Ces ménages n'ont pas manqué des mots pour exprimer leur reconnais-



Une bénéficiaire recevant son kit

sance à travers leurs représentants à la Caritas-Mweka. Tel est le cas d'Hypolite Lobo-Mikobi, représentant du chef de groupement Mpianga-Matadi, qui a salué cette action. « Nous remercions la Caritas à travers toute la population de la Belgique. Cette aide nous a vraiment enchantés, parce qu'on ne s'y attendait pas. La population a presque tout perdu lors de ces événements », a-t-il dit. Le fils du chef a confirmé que toutes les deux communautés, jadis en conflit, ont bénéficié de cette aide. « L'éponge est déjà passée, les deux communautés sont décidées à vivre en bonne entente. Et les outils aratoires reçus vont aider à relancer l'agriculture dans ce territoire agricole de Mweka », a-t-il indiqué.

Abondant dans le même sens, le chef Kalamba Mbengele des Ba-Kete a déclaré : « Nous sommes un. Caritas a distribué ces biens à toutes les communautés Mpianga et Kete. Ce qui est passé est passé. La parole de Dieu recommande la paix et la réconciliation, quel que soit le problème survenu ».

Pierre Malieng-Malieng, pasteur de l'as-

semblée Shekhan Tabernacle ayant aussi bénéficié de cette assistance, a reconnu que depuis ces affrontements, ils n'ont bénéficié d'aucune assistance alors qu'ils n'avaient plus rien pour vivre. « Nous n'avions plus rien. En guise de couverture, nous n'avions que la moustiquaire imprégnée d'insecticide. Aujourd'hui, nous avons reçu de Caritas deux couvertures, des gobelets, des bidons d'eau. J'ai même eu un pagne Wax pour mon épouse qui est pratiquement nue... », a-t-il expliqué, tout en plaidant pour les autres sinistrés non servis. Pour sa part, étalant avec joie les biens reçus devant son épouse, Léon Kemishanga a plaidé pour « ses frères » qui n'ont pas pu recevoir cette assistance. « Cela ne va pas vraiment nous sécuriser. Des voisins n'ont pas été ciblés et pourtant, ils sont dans la même situation que moi. Je remercie la Caritas, tout en pensant à ce que je peux donner aussi aux autres pour être sécurisés », a conclu ce père de dix enfants, dont trois filles. Il avait trouvé sa maison pillée après ces troubles.

Blandine Lusimana

MŒURS

Le culte du postérieur reprend ses droits à Kinshasa !

La propension des jeunes kinoises et même des plus âgées à se doter d'un postérieur bien fourni est révélatrice des tendances actuelles observées auprès de la gent féminine. Il ne fait plus bon d'avoir un fessier aplati, mince et étriqué, constate-t-on.

« Les hommes aiment ça ! ». Telle est la justification quelque peu gauche exprimée par les passionnées du rituel pas tout à fait nouveau observé ces jours-ci dans la capitale de la République démocratique du Congo. Il s'agit là d'un cliché mué en une obsession difficile à démonter. La vénération du « derrière » des femmes ne date pas d'aujourd'hui. Elle a pris, au fil du temps, diverses formes avec pour dénominateur commun, le culte du fessier. « Tubellessi », « Cimenterie », « Fela », « Fwengi », etc., que d'appellations pour exalter cette partie sensuelle du corps de la femme, objet d'une convoitise effrénée de la part du sexe opposé.

Les artistes-musiciens en ont fait presque un sujet de dévotion, avec à la clé des danses obscènes mettant en relief la paire de fesses, le fameux « mundelu na katika-



Des femmes au postérieur charnu font sensation à Kinshasa

ti ». Des danseuses en transe et surexcitées, enchaînant à tout vent des coups de reins, sont mises en vedette sur des clips figés sur le popotin. Dans les boîtes de nuit ou même dans certaines soirées mondaines, des femmes bien en chair à la croupe à même de faire pisser les chevaux,

ne vont pas dans la dentelle pour exhiber ce qu'elles croient être une grâce divine. Elles pensent incarner le prototype de la femme africaine, la vraie, celle aux formes généreuses avec un postérieur démesuré destiné à faire « baver » les hommes. Les minces, à la taille fine et au plastique top

model, auraient cessé d'être compétitives dans ce nouveau challenge imposé par les « Patapoufs ». Dans leurs pantalons Jeans moulants reflétant leurs rondeurs assassines, elles croient titiller les cieus en étant au centre d'attraction. Et pourtant...

La rengaine, on la connaît : « Mwasi mwasi nde nzoto ». Un crédo longtemps ressassé pour conditionner le choix des hommes en le focalisant sur cet archétype femelle à l'Eudoxie Yao. Et comble de tout, l'avènement des phytothérapeutes proposant des produits à base de plantes susceptibles d'augmenter le volume du postérieur est venu rajouter à la perversité ambiante. Inutile d'absorber les vitamines ! « Deuxième dos d'âne », cet identifiant tiré d'un lexique propre à ces charlatans des temps nouveaux, fait école. La recette marche du tonnerre. Le phénomène emballe désormais, à coup de publicité, des jeunes filles prêtes à toutes les turpitudes. Moralité : des femmes difformes aux gros culs reposant sur des jambettes squattent désormais les rues de Kinshasa... sans état d'âme ni gêne quelconque. Et, l'on fait avec.

Alain Diasso

AFFAIRES

La RDC reste un terrain propice pour l'implantation des marques

Le climat politique et économique délicat du pays ne peut éluder les opportunités d'investissement dans les secteurs très diversifiés. Dans son étude, le cabinet spécialisé dans le sondage d'opinion et l'étude de marché, Target, a lancé un grand débat sur la nécessité d'africaniser les marques internationales.

L'Afrique change progressivement de visage et cela se ressent de plus en plus avec la montée d'une classe moyenne africaine de plus en plus consommatrice. La tendance actuelle dans les habitudes de consommation de la population des grandes sous-régions est d'adopter des comportements homogènes. Pour tout investisseur désireux de s'y aventurer, la connaissance du terrain s'impose. En d'autres termes, la compréhension et la considération des comportements sous-régionaux devient une étape cruciale pour réussir son entreprise. C'est le processus d'africanisation qui prend une ampleur de plus en plus importante. Beaucoup de marques internationales adoptent désormais des stratégies nouvelles et plus contextuelles, notamment les messages en langues nationales, les solutions adaptées aux réalités locales, la contribution aux objectifs de développement du pays, la révision du positionnement, etc.

Au fil des années, le besoin de se rapprocher des consommateurs africains se fait ressentir au niveau international. Récemment, le groupe Canal Plus a innové

en introduisant des programmes africains. L'objectif visé est de toucher directement les millions de clients de la région. Tout en encourageant les milieux des affaires à investir massivement sur le continent, Target pose le problème de l'africanisation. Pour le cas de la République démocratique du Congo (RDC), le cabinet spécialisé appelle à une stratégie plus pragmatique. Avec sa position centrale, au cœur de l'Afrique, le pays constitue un véritable carrefour comportemental. « Ce cloisonnement justifie un recentrage sur la RDC », indique-t-il. Mais avant de poursuivre sa réflexion, Target fait un détour assez risqué sur l'image ternie du pays. Il rappelle simplement que la RDC ne se résume pas qu'aux guerres fratricides, aux viols, à Ebola ou à la musique. Le pays regorge un véritable potentiel commercial pour les marques, martèle-t-il.

Pour Target, il faut assurer ce recentrage sur les caractéristiques propres au pays. Selon lui, la bonne stratégie devrait intégrer au moins six objectifs majeurs : maintenir la dimension multilinguistique dans les communications, inclure une diversification « prix-région », analyser de près la chaîne d'approvisionnement pour l'import, effectuer un benchmarking région congolaise, comprendre les attitudes, comportements et pratiques courantes par région et éviter la minimisation des niches pour les produits de grande consommation.

Laurent Essolomwa



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

L'entreprise La Valley accusée de violer les droits des communautés locales

La société, spécialisée dans le traitement et la commercialisation d'eau minérale, mènerait ses activités sans tenir compte des droits des villageois dans la contrée où elle s'est installée.

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a fait savoir, dans son bulletin électronique du week-end dernier, que l'entreprise La Valley, installée dans le Haut Katanga, a été mise devant ses responsabilités face aux droits des communautés locales. Les chercheurs en droits économiques, sociaux et culturels de cette association ont été saisis par des représentants de quatre villages de cette province qui réclamaient à La Valley le respect de leurs droits fondamentaux. Ces villageois exigent notamment d'accéder à la source d'eau potable de Kikanda, au cimetière, aux champs et à la petite forêt qui pourvoie aux plantes médicinales. « *Les notables sollicitent la protection contre la privation de leurs seuls moyens d'existence, tirés de leurs ressources naturelles, situés approximativement à 20 km de Lubumbashi, sur la route Kasenga, aux villages de Shamako, Lupembe, Mulutula et Kayeye, localité de Kikanda, secteur Bukanda, groupement Shindaika, territoire de Kipushi, dans la province du Haut-Katanga* », ont souligné les chercheurs de l'IRDH.

La Valley, explique l'IRDH, est une entreprise constituée de capitaux indiens qui a pour objet social le traitement et la commercialisation d'eau minérale. Son projet incriminé consisterait à capter l'eau douce des roches de la localité de Kikanda, la traiter et la mettre en bouteille, dans un but lucratif. « *Par la construction de la clôture*

qui empêche d'accéder au cimetière, l'entreprise La Valley viole nos droits fondamentaux. Cet acte perturbe nos croyances et le respect dû à nos morts. Par ailleurs, nous ne savons plus organiser sereinement des cérémonies d'enterrement des nouveaux morts », a expliqué le chef Shamako, cité par l'IRDH, qui a indiqué, par ailleurs, que le cimetière de Kikanda était l'un de ceux répertoriés et réservés aux indigents par la mairie de Lubumbashi. Le sépulcre le moins cher, dans le cimetière voisin de Kasangiri, a poursuivi cette association, coûte mille cinq cents dollars américains.

Un argumentaire soutenant la position des villageois

Dans son plaidoyer, l'IRDH décline plusieurs arguments des villageois soutenant leur position sur la violation de leurs droits fondamentaux par cette entreprise. En plus du fait que la majorité n'a comme unique et seule source d'approvisionnement en eau que celle de Kikanda dont l'accès leur est empêché par La Valley qui aurait également empêché aux villageois d'accéder à leurs champs ainsi qu'aux plantes médicinales que l'on trouve dans la contrée. « *Comment pouvons-nous vivre, si nous ne savons pas cultiver ? La terre est notre unique moyen de production des vivres. Une partie de nos récoltes est consommée et l'autre est vendue, afin de pourvoir à d'autres besoins* », se plaint le chef Lupembe dont les apitoiements ont été rapportés par l'IRDH qui souligne que le cas de ces villages en détresse révèle que l'entreprise rend la vie intenable et contraint la population à fuir les lieux, sans aucune forme de compensation.

Insensibilité aux cris d'alarme

L'IRDH indique, par ailleurs que les 17 septembre et 17 octobre, il avait adressé deux lettres à cette entreprise pour lui rappeler les faits décrits, tels que rapportés par différentes correspondances des notables des quatre villages en détresse. A l'en croire, « *lesdites missives sont restées sans suite, confirmant ainsi les plaintes contre l'indifférence totale de l'entreprise, face à l'appel à son sens de responsabilité sociale et au respect des droits de l'homme* ». Cette association souligne, cependant, que les notables de ces villages ont, le 23 mai dernier, dénoncé un avis favorable d'acquiescer les terres des villageois que l'entreprise aurait obtenu du chef de secteur Bukanda. Ce qui amène ses chercheurs à rappeler qu'en matière d'acquisition des concessions des milieux ruraux, le consentement des communautés locales organisées autour de leurs notables et le pouvoir coutumier constitue le point de départ. « *Le chef de secteur Bukanda n'était qu'un administratif de la territoriale qui ne pouvait aliéner les droits collectifs garantis aux villageois* », ont fait observer ces scientifiques et défenseurs des droits de l'homme qui, confrontant les faits allégués au droit, notent que l'article 56 de la Constitution de la République prohibe tout acte, tout accord, tout arrangement ou tout autre fait qui a pour conséquence de priver les personnes physiques de tout ou partie de leurs propres moyens d'existence tirés de leurs ressources ou de leurs richesses naturelles. « *L'Etat garantit le droit à la propriété [...] collective acquis conformément à [...] la coutume* », rappelle l'IRDH, s'appuyant sur l'article 34 de la Constitution qui protège la

propriété villageoise.

Soulignant que le contexte du Haut-Katanga était un environnement hautement minier et se référant aux villages des alentours des entreprises minières, l'IRDH renseigne que les notables en détresse rappellent que le législateur minier protège les terres rurales, en disant qu'aucune entreprise ne peut occuper un terrain situé à moins de nonante mètres des limites d'un village. Par ailleurs, argumente l'association, la RDC étant partie à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, cette dernière dispose à son article 21 que « *les peuples ont la libre disposition de leurs richesses et de leurs ressources naturelles. Ce droit s'exerce dans l'intérêt exclusif des populations. En aucun cas, un peuple ne peut en être privé. En cas de spoliation, le peuple spolié a droit à la légitime récupération de ses biens ainsi qu'à une indemnisation adéquate [...]* ».

Fort de toutes ces réalités, les chercheurs de l'IRDH recommandent à l'entreprise incriminée de reconsidérer son interdiction d'accéder au cimetière, à la source d'eau potable, aux plantes médicinales, aux champs des villageois et autres moyens qui leur assurent la vie. Ces défenseurs des droits de l'homme exhortent le procureur de la République près le Tribunal de grande instance du territoire de Kipushi, d'ouvrir une enquête, afin de déterminer les responsabilités pénales de cet ancien chef de secteur incriminé, dans l'intérêt de la population des villages précités. Le gouverneur de la province du Haut-Katanga est, quant à lui, appelé à suivre parallèlement le côté administratif du dossier.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIELLE DU 23 DÉCEMBRE

L'opposition cherche à arrondir les angles

La question de la machine à voter a finalement réussi à diviser les uns et les autres.

L'image idyllique que les opposants ont renvoyée à l'opinion, il y a quelque mois, contraste avec les divisions qui les caractérisent aujourd'hui. On est, en effet, bien loin de la cohésion imprimée en son temps le trio Kamerhe-Fatshi-Katumbi qui, visiblement, incarnait un certain espoir d'alternance au regard de l'idéal politique dont ils étaient porteurs. Et lorsque le cercle s'est élargi avec l'avènement d'autres leaders partageant le même idéal de changement, tout en se situant dans l'optique

d'une action concertée en vue de baliser la voie à un triomphe électoral, les raisons de croire à la bonne volonté des uns et des autres était bien perceptible dans le chef de nombreux Congolais.

Des collectifs d'opposants créés, souvent pour des raisons d'affinités politiques, se sont alors dilués dans des grands ensembles, créant ainsi une synergie de lutte visant à maximiser les chances d'accéder au pouvoir par les urnes. Cette fédération d'énergies autour d'un idéal commun restera malheureusement un vœu pieux au sein d'une opposition disparate et hétéroclite qui peine à parler un même langage. Des partis politiques qui estiment avoir

une certaine ascendance sur les autres, en termes de visibilité et d'ancrage sociologique, ont refusé d'être à la remorque pour réclamer les premiers rôles. De la sorte, ils entendent imprimer leur leadership au sein de la plate-forme appelée dorénavant à se rallier à leur candidat à la présidentielle. Après le rejet des candidatures de Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) avait vite fait d'appeler au soutien à Félix Tshisekedi, présenté comme le candidat commun de l'opposition. Tout le malaise était parti de là, quand bien même le concerné avait tenté d'atténuer les faits en jouant au sapeur-pompier. Le Mouvement de libération du Congo, qui s'est toujours opposé à une relation verticale avec ses pairs de l'opposition, n'était pas prêt, autant que d'autres partis politiques, à digérer un pareil diktat. Et d'ailleurs, sa secrétaire générale, Eve Bazaïba, ne rate jamais une seule occasion pour rappeler à l'UDPS certains accords qu'elle qualifie de « secrets » signés avec la mouvance présidentielle à Ibiza et ailleurs.

Une opposition bâtie sur du sable mouvant

Alors que d'aucuns ont cru à l'unité retrouvée à la lumière du meeting du 29 septembre dernier sur le boulevard Triomphal, au cours duquel les uns et les autres ont fait le serment de ne jamais trahir l'idéal qui les unit, la suite des événements aura révélé le côté aléatoire d'une opposition bâtie sur du sable mouvant. La machine à voter est ve-

nue fissurer l'édifice. Là-dessus, l'UDPS a décidé, contre toute attente, de se démarquer de la position commune en déclarant être prête à aller aux élections avec ou sans la machine à voter. C'est de ses partenaires politiques de l'opposition que le parti de Félix Tshisekedi aura subi le pugilat verbal, non sans répliquer. Profitant de cette séquence, la majorité s'est vite interposée, en prenant fait et cause pour l'UDPS, juste pour accentuer la fracture.

Entre-temps, les pourparlers qui ont lieu en Afrique du Sud sur la désignation du candidat commun de l'opposition risquent d'achopper en l'absence de Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi dont la présence aurait impacté positivement cette rencontre. Mais hélas ! D'où, la marche de l'opposition prévue le 26 octobre pour réclamer, entre autres, la surséance de la machine à voter se présente-t-elle comme une occasion d'arrondir les angles, de niveler les vues en regardant dans la même direction. C'est l'occasion ou jamais, pour cette opposition, d'administrer la preuve de son unité à travers la participation de toutes ses forces politiques. Un fiasco donnerait des ailes à la majorité présidentielle et renforcerait sa conviction de remporter les élections du 23 décembre en surfant sur les querelles intestines d'une opposition lacérée et écorchée.

Alain Diasso



Des opposants congolais à DakarOK

DISPARITION

Anne Marie Kibongui inhumée à Loango

Décédée à 84 ans à Pointe-Noire, l'écrivaine, critique littéraire et promotrice des Éditions Cultures Croisées a été ensevelie le 24 octobre, au cimetière de Loango, en présence des proches et amis éplorés.

Après la levée de corps à la morgue de Pointe-Noire, un hommage a été rendu lors du recueillement à Anne Marie Kibongui par les artistes. Déclamation des textes de la défunte, témoignages, évocations, chants par le griot Ya Vhos, le tout sur fond musical des chansons de Maxime Kibongui, son mari décédé il y a deux ans, ont été faits devant un podium mis pour la circonstance. La sanza de Ya Vhos a accompagné, pendant près d'une heure, cet hommage émouvant sobre, caractéristique de l'humilité que dégageait Anne Marie à son contact. Tour à tour, Handel Rostand Manfoumbi, écrivain en herbe; Ongali Lembili, conteur-chanteur; Lune Ongali, sa fille; Gabriel Boudzoukoutou et Ya Vhos ont lu et égrené les souvenirs encore vivaces de près de quinze ans de collaboration franche.

En début d'après midi, la paroisse catholique Sainte-Face-de-Jésus de Loandjili a reçu la dépouille pour une messe de requiem au cours de laquelle l'amour du prochain, le partage et

l'humilité ont été plusieurs fois répétés par le prêtre officiant. Des vertus longtemps défendues par le couple Kibongui dont la philanthropie et l'assistance aux démunis étaient un leit-

motiv. Avec la mort d'Anne Marie Kibongui, ce n'est pas seulement une passionnée de la culture qui tire sa révérence mais c'est surtout une femme sociable et très ouverte qui nous quitte.

Uneoureuse de l'Afrique qu'elle a tant aimée et parcourue depuis les années 1960 jusqu'au moment où elle a rendu son dernier souffle, le 13 octobre à Pointe-Noire. Que de souvenirs laissés au Tchad, en Guinée Bissau, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal. Fille de pharmacienne, Anne Marie Legrand a grandi chez les bonnes sœurs en Bretagne. Enseignante et sociologue, elle a publié des réflexions et des ouvrages sur le développement rural en Afrique.

Femme libertaire, l'esprit de la recherche de la liberté a toujours guidé ses pas. Courageuse, elle a dû faire face à plusieurs épreuves dans sa vie. Mais malgré son audace, elle ne put rien faire face à la maladie, la dernière épreuve de sa vie. Elle laisse une fille et des petits enfants.

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



L'AFFAIRE DGSP-FÉCOHAND

Le verdict annoncé pour ce vendredi

Les affaires qui opposent la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et la Fédération congolaise de handball (Fécohand) puis celle mettant aux prises Ernest Guy Mougallet à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) seront mises en délibéré, le 26 octobre, à Brazzaville.

Après les plaidoiries, la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) a décidé de calmer le jeu en programmant le verdict des deux affaires, le 26 octobre en matinée. Le litige qui oppose la DGSP à la Fécohand est né de la finale des dames avortée de la 49e édition du Championnat national de handball qui devrait l'opposer à Abo sport. L'équipe de la DGSP avait conditionné sa participation à cette finale par le changement de la paire arbitrale.

« La contestation de la paire arbitrale est une suspicion légitime dès lors qu'en phase de poules, c'est cette paire arbitrale qui avait pris les décisions qui préjudiciaient aux intérêts de la DGSP. Il est de bon droit que la DGSP, avant de jouer le match de la finale, puisse élever cette contestation », a expliqué Me Éric Yvon Ibouanga, l'avocat de la DGSP. Sans obtenir gain cause, la DGSP avait quitté l'aire de jeu, perdant la rencontre sur tapis vert.

Mais là où le bât blesse, ce sont les sanctions prononcées contre elle par la Fécohand. La DGSP a écopé d'une amende puis a perdu sa place de vice-championne du Congo. Cette dernière décision, a dé-



Les membres de la Ccas/Adiac

montré Me Éric Yvon Ibouanga, ne repose sur aucune disposition légale. Devant la Ccas, l'avocat a indiqué que dans les règlements généraux de la Fécohand, il n'est pas prévu le déclassement en cas de forfait d'une équipe. « Dans le campus législatif en vigueur au Congo et même en Afrique, il n'y a pas un texte qui sanctionne une équipe qui quitte l'aire de jeu en le déclassant. Il n'y a pas une disposition de cette nature », a-t-il soutenu. Il a, par ailleurs, ajouté que la décision sanctionnant la DGSP, le 6 août dernier, venait de contredire ou de rectifier le procès verbal d'homologation qui a été pris et établi le 5 août, avant de confirmer que

la DGSP était prête à payer l'amende qui lui a été infligée. Me Emmanuel Oko, l'avocat de la défense, a, quant à lui, estimé que la cause adverse n'a pas de raison juridique per-

pel. Selon lui, la DGSP pouvait saisir la Ccas après le principe de l'épuisement des voies de recours internes. « Le Comité national olympique et sportif congolais reconnaît au sein

de l'évasion de trois athlètes en Allemagne pendant qu'ils étaient tous dans une délégation en Autriche pour participer à une compétition internationale. « On lui reproche

de prospérer. « C'est une action ratée du point de vue des conditions d'accès à la justice en matière d'introduction d'action en justice », a-t-il évoqué, avant de souligner que la section handball dames de la DGSP n'est pas une association. « L'association est le club multidisciplinaire de la DGSP, parce qu'elle a un texte de déclaration à l'administration comme ayant le statut de l'association. Ce n'est pas une section d'une discipline donnée », a-t-il affirmé. Me Emmanuel Oko a précisé que la Fécohand dispose de deux instances pour le règlement de litige. Il a cité la commission technique et le jury d'ap-

de la Fécohand, qu'il y a des instances qui sont habilitées à régler les problèmes qui s'opposent au fonctionnement de la fédération avant de saisir les tribunaux. Ceci n'a pas été respecté. C'est un mauvais procès. Il est mal engagé dès le départ », a-t-il dit.

La seconde affaire oppose Me Ernest Guy Mougallet à la Fécoka-Ama. L'ancien entraîneur national a été exclu, rétrogradé du huitième au cinquième dan par sa fédération qui lui a même retiré, selon Me Urbain Marius Ntsiba, son avocat, tout titre qu'il avait reçu en tant que karatéka. La Fécoka-Ama accuse Me Mougallet d'être à l'origine de la défection ou

d'avoir organisé et facilité ces fuites », a expliqué Me Urbain Marius Ntsiba.

L'avocat du plaignant estime que cette décision sanctionnant son client était injuste et arbitraire. Il a demandé qu'elle soit infirmée. « Nous attendons les conclusions. Avec tous les faits, les détails et les motifs pour lesquels notre frère Mougallet a été amené à être sanctionné, nous avons foi que tout ce que nous avons écrit dans nos conclusions sera tenu en compte », a souligné Louis Ondongo, premier vice-président de la Fécoka-Ama. La balle est donc dans le camp de la Ccas.

James Golden Eloué

CONGO-HYDROCARBURES

De «bonnes nouvelles» pour le champ pétrolier Moho-Nord

« Nous avons de bonnes nouvelles, puisque notre nouveau projet récemment entré en production Moho-Nord, produit au-delà de deux cent mille barils par jour », a expliqué le directeur général de Total E&P Congo, le 24 octobre à Brazzaville, au sortir d'une audience avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

A la tête de Total E&P Congo depuis quelques mois, Martin Deffontaines a souhaité présenter au chef de l'Etat le point de la relation entre sa société et le Congo. « Je suis arrivé depuis quelques mois maintenant en tant que directeur général de Total E&P Congo. Il était de bon aloi que je vienne faire un état des lieux avec son Excellence, monsieur le président de la République », a-t-il déclaré à la presse.

Selon son directeur général, Total E&P Congo se porte bien, à l'instar de ses activités pétrolières qu'il qualifie de positives et même satisfaisantes. « La production va bien, nous avons de bonnes nouvelles, puisque notre nouveau projet récemment entré en production Moho-Nord, produit au-delà de deux cent mille barils par jour. C'est une très belle performance. Les perspectives sont positives, les ressources du Congo n'ont encore pas dit leur dernier mot. Nous sommes très positifs sur le futur », a conclu Martin Deffontaines.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLIMINATOIRES CAN CAMEROUN 2019

Congo-RDC, le duel de tous les dangers

L'espoir d'une qualification des Diables rouges passe obligatoirement par une victoire face aux Léopards, le 18 novembre prochain.

Le sélectionneur des Diables rouges, Valdo Candido, a évoqué en conférence de presse, hier à Brazzaville, le match le plus déterminant pour lui et ses poulains, dans le groupe G. Le 18 novembre, dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, les deux Congo vont s'affronter du côté de Brazzaville. Au match aller, les Léopards s'étaient imposés 3-1 à Kinshasa. Les Diables rouges ont donc une revanche à prendre. « Il faut tout donner pour l'emporter face à la RDC. Nous n'avons pas droit à l'erreur. Il n'y a pas d'autres choix que de battre la RDC avant d'aller chercher la qualification au Zimbabwe », a indiqué Valdo Candido. Il a

reconnu que la tâche ne sera pas du tout facile car, selon lui, la République démocratique du Congo (RDC) est un grand pays de football et qu'elle a un bon nombre de joueurs talentueux. La prochaine confrontation est capitale pour les deux sélections. Les Léopards, deuxième du groupe avec cinq points, sont condamnés également à l'emporter pour espérer jouer le va-tout lors de la dernière journée, à domicile, face au Liberia, dernier du groupe avec quatre points. Les Diables rouges, troisième avec quatre points, ont eux aussi l'obligation de s'imposer pour garder intactes leurs chances de qualification. Le match Congo-RD Congo est alors celui de tous les dangers pour les deux formations.

Dans ce groupe G, rappelons-le, le Zimbabwe est premier avec huit points. Mais toutes les équipes ont la possibilité de se qualifier et rien n'est encore joué de façon définitive. Si les Diables rouges gagnent leurs deux derniers matches, ils obtiendront leur ticket de qualification. La réalité est la même pour la RDC, le Liberia et le Zimbabwe, même si ce dernier a déjà un léger avantage.

La date du prochain regroupement des Diables rouges n'a pas été annoncée. La liste des convoqués sera connue dans un futur proche. Ce qui est sûr, le championnat national d'élite ligue 1 ayant pris fin, le staff technique se fondera tout de même sur des critères précis au sujet des joueurs locaux à convoquer, d'autant plus qu'ils n'ont plus de compétition.

Rominique Makaya